



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Déploiement des militaires de la force Sentinelle en Charente

Angoulême, le 4 novembre 2020

Suite aux attentats terroristes survenus à Conflans-Saint-Honorine et à Nice ces dernières semaines, le Gouvernement a décidé d'élever la posture du plan Vigipirate au niveau « Urgence attentat ». Lors du conseil de défense et de sécurité nationale du 27 octobre 2020, le chef de l'État a en outre renforcé le dispositif Sentinelle en mobilisant près de 4 000 militaires supplémentaire sur tout le territoire national.

Depuis aujourd'hui, et pendant plusieurs semaines, une section de militaires de l'armée de terre est déployée en Charente.

Ces militaires viennent renforcer la surveillance aux abords des établissements scolaires, hôpitaux, bâtiments publics et religieux, dont la liste a été établie en concertation avec la direction des services départementaux de l'Éducation nationale et la délégation militaire départementale.

**Contact presse
Service départemental
de la communication interministérielle**

Tél. : 05.45.97.62.37 / 06.49.00.12.76
Courriel : pierre.ge@charente.gouv.fr
Service : pref-communication@charente.gouv.fr